Département des Landes
Arrondissement de Dax

Commune de POYARTIN

Nombre de Conseillers
14
Conseillers en fonction
14
Conseillers présents
12

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEL MUNICIPAL
12 septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur DARTIGUELONGUE Thierry, Maire

Membres présents : Tony ARTY - Claudette SKOROS –Jérôme DUFOURCQ - DAGES Catherine--OLCZYK Jérôme - DAGES Thibault- IMATTE Xavier - Cédric LALANNE – LABORDE Séverine-DUBOS Sandra- ROCHA-VELASQUEZ Charlotte
Secrétaire de séance : ROCHA-VELASQUEZ Charlotte

Excusés : DUSSART Jean-Louis- VATTIER Muriel

Ordre du jour :
Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022
DCM 2022_D38 Convention fixant les modalités de participation financière et d'accueil des enfants d'OZOURT à l'école publique de POYARTIN
DCM 2022_D39 Tarif location salles

DCM 2022_D38 Convention fixant les modalités de participation financière et d'accueil des enfants d'OZOURT à l'école publique de POYARTIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous accueillons dans notre Ecole Publique les enfants dont les parents résident dans la Commune d'Ozourt.
En contrepartie de l'accueil des enfants, la Commune d'Ozourt s'engage à verser une participation annuelle établie sur la base des charges de fonctionnement du service calculée par rapport au coût moyen annuel par élève (maternelle ou élémentaire).
Il propose au Conseil Municipal de signer une convention avec la Commune d'Ozourt fixant les modalités de participation financière et d'accueil des enfants résidant sur leur Commune et scolarisés dans notre école publique.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
-Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Commune d'OZOURT.
-Cette participation figurera au compte 74748 du BP.

DCM 2022_D39 Tarif location salles

Afin de participer à l'entretien des équipements techniques, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs des locations des salles et ce pour toute demande à compter du 1° octobre 2022.
Pour toute demande émanant d'un administré, les salles seront prêtées gratuitement mais une participation sera demandée pour mise à disposition de la cuisine, du barbecue ou juste de la chambre froide de la cuisine, à savoir :
-50 € pour la cuisine,
-30 € pour le barbecue,
-30€ pour la chambre froide.
En ce qui concerne les particuliers extérieurs à la commune, le tarif sera le suivant :

-Salle polyvalente	200 €
-Cuisine en plus	200 €
-Petite salle seule	100 €

-Salle des fêtes 200 €
-Local barbecue 200 €
Ces tarifs sont applicables à compter du 1° octobre 2022

Choix architecte
Point fait par Mr ARTY Tony, président de la Commission Bâtiments
Présentation des 3 projets pour le point chaud :
Atelier ARCAD : le projet démarre à mi-foyer montant des travaux 235 000 € HT avec une plus-value de 80 000€
SLK : le projet démarre à l'angle du foyer montant des travaux 200 000 € HT + 26 000 € pour reprendre le chauffage.
LSD architec : projet dans le foyer d'où diminution de sa surface projet entre 380 000 € et 450 000 € HT.
Un tracé sur le terrain a permis de comprendre mieux ces projets.
Le Conseil Municipal approuve le projet présenté par SLK (9 pour/3 abstentions)

Eclairage public
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir l'éclairage public à savoir le laisser juste aux carrefours existants ainsi que sur la place publique.
Une commission communale étudiera le nombre de candélabres qui resteront allumés.
Un RDV avec le SYDEC est programmé le 28 septembre à 14h

Rentrée des classes
Les menuiseries ont été changées côté cour dans 2 classes CE1/CE2 et CM1/CM2
Peinture faite dans ces mêmes classes par les employés communaux pendant les vacances.
Création d'un espace jardin pour les écoles et peinture sur le mur d'escalade.
Maintien des 4 classes confirmé pour cette rentrée.

Urbanisme
Des RDV seront pris avec les propriétaires de terrains constructibles pour connaître l'avancée de leurs projets.

Voirie
Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Mr BOUIN domicilié 1187 Route de Pantot sur notre commune portant sur un écoulement des eaux pluviales sur sa parcelle. Une réponse lui sera faite pour l'informer que des curages de fossés sont prévus semaine prochaine dans son quartier.

Photocopieur mairie
Des devis seront demandés pour le changement du photocopieur à la mairie.

Cantine
L'ASP vient de nous transmettre son accord pour que l'on puisse mettre en place le prix de la cantine à 1€ à la rentrée de septembre.

Contrat CDD
Nos 4 classes étant maintenues, Mr le Maire propose de renouveler le CDD à Mme GREGOIRE Jessica à compter du 1° octobre 2022 pour 1 an.
Accord est donné par le Conseil Municipal.

Climatisation classes

Lecture est donnée des 2 devis reçus en mairie pour la climatisation des classes (FACT et SDS ENERGIES).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'étudier d'autres solutions (stores..)

TAP

Proposition est faite pour diversifier les temps d'activités périscolaires : l'activité tennis au prix de 10 € l'heure. Accord est donné par le Conseil Municipal.

Aliénation chemin rural

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi d'une seconde demande d'aliénation d'un chemin rural. Il sera pris contact avec un Commissaire enquêteur afin de savoir si les 2 demandes en cours peuvent être traitées avec une seule enquête publique.

Peupliers station épuration

Point fait par Jérôme DUFOURCQ

Nettoyage du terrain prévu en septembre pour plantation en février.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 29 septembre.